



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle expertise et support
Division des Examens et Concours
DEC 1**

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS INTERNE DE SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2024

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

VU la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps de secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 13 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B.

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Le jury du concours interne de secrétaire administratif de classe normale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2024 est composé comme suit :



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS INTERNE DE SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2024

Présidente du jury :

M. Jean-Philippe RODRIGUEZ, Secrétaire Général du département des Pyrénées-Orientales, DSDEN des Pyrénées-Orientales,

Vice-Président du jury :

M. Christophe CAUQUIL, personnel de direction, collège Frédéric Bazille, Castelnau le Lez,

Membres du jury :

M. Mohamed AIT OUAHI, Attaché d'Administration de l'État, lycée Gaston Darboux, Nîmes,
Mme Sabine BENEZET, Attaché d'Administration Hors Classe, lycée Pablo Picasso, Perpignan,
Mme Magali BLASCO, Attaché Principal d'Administration de l'État, lycée Joliot Curie, Sète,
Mme Marie-Pierre CASTANIE, Attaché Principal d'Administration de l'État, faculté de médecine, Montpellier,

Mme Emmanuelle CHABAUD, Attaché d'Administration Hors Classe, lycée Paul Valéry, Sète,
Mme Nelly CHALABERT, Attaché d'Administration de l'État, DSDEN du Gard,
Mme Amandine CHAUMES, Attaché d'Administration de l'État, lycée Pierre de Coubertin, Font-Romeu,
Mme Estelle ESCURE, Attaché Principal d'Administration de l'État, lycée Jean Jaurès, Saint-Clément de Rivière,

M. Charles FERREIRA, Attaché Principal d'Administration de l'État, collège Paul Bert, Capestang,

Mme Elisabeth GOUBERT, personnel de direction, collège Georges Ville, Pont Saint Esprit,

M. Laurent LAZARO, Attaché d'Administration de l'État, rectorat, Montpellier

Mme Elisabeth LE TOLGUENEC, Attaché Principal d'Administration de l'État, collège Frédéric Bazille, Castelnau le Lez,

Mme Christine MASSOL, personnel de direction, collège les Garrigues, Montpellier,

Mme Marie-Paule PICQUART, Attaché d'Administration de l'État, lycée Marc Bloch, Sérignan,

M. Marc PIROT, personnel de direction, collège Joffre, Montpellier,

M. Sébastien PONS, Attaché Principal d'Administration Hors Classe, Université de Montpellier,

Mme Claire PUIGSEGUR, Attaché Principal d'Administration de l'État, rectorat, Montpellier,

Mme Florence ROUX, Attaché d'Administration de l'État, Université de Montpellier,

Mme Virginie STARA, Attaché d'Administration de l'État, lycée Fernand Léger, Bédarieux,

M. Stéphane VEZIGNOL, Attaché d'Administration de l'État, rectorat, Montpellier,

Mme Nathalie VIALA, Attaché Principal d'Administration de l'État, lycée Simone Veil, Gignac,

M. Frédéric VINCENT, Attaché d'Administration de l'État, faculté d'économie, Montpellier.

ARTICLE 2 : La présidente du jury est assistée d'un vice-président, lequel est appelé à remplacer la présidente dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Montpellier, le **29 FEV. 2024**

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL